

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 mai 2024

Délibération n°2024/131

En exercice : 66 Présents : 51 Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2024

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr Christian MONTEYREMAR
ANJOU	Mr Jean Michel DOLPHIN
ASSIEU	Mr Jean Michel SEGUI
AUBERIVES SUR VAREZE	Mr Jean Claude NOYER (suppléant)
BEAUREPAIRE	Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mme Annie MONNERY – Mr Kenan SOLMAZ
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme Christelle GRANGEOT
BOUGE CHAMBALUD	Mr Sébastien ANDRE
CHALON	Mme Elisabeth TYRODE
CHANAS	Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD
CHEYSSIEU	Mr Gilles BONNETON
CLONAS SUR VAREZE	Mr Régis VIALLATTE
COUR ET BUIS	Mr Jacques GARNIER
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – Mr Sébastien COURION
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI
MOISSIEU SUR DOLON	Mr Gilbert MANIN
MONSTEROUX MILIEU	Mr Denis MERLIN
MONTSEVEROUX	Mr Pierre PIVOTSKI (suppléant)
PACT	Mr Laurent ILTIS
PISIEU	Mr Jean Luc DURIEUX
PRIMARETTE	Mr Serge MERCIER
REVEL TOURDAN	Mme Sylvie DEZARNAUD
ROUSSILLON	Mr Robert DURANTON – Mr René PEY – Mme Josette BONNET - Mme Marie Christine HAINAUD – Mr Gérard BOUSSARD – Mme Nathalie LINOSSIER
SABLONS	Mr Laurent TEIL
SANIT BARTHELEMY	Mr Gérard BECT
SAINTE CLAIR DU RHONE	Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Olivier MERLIN
SAINTE JULIEN DE L'HERMS	Mr Axel MONTEYREMAR
SAINTE MAURICE L'EXIL	Mr Philippe GENTY – Mme Marie France LIBERO – Mr Louis CORRADINI - Mme Christine RABIER – Mr Claude RULLIERE – Mme Aida CHOUCANE
SAINTE PRIM	Mr Michel CROS

SAINT ROMAIN DE SURIEU
 SALAISE SUR SANNE
 SONNAY

Mr Robert MOUCHIROUD
 Mr Gilles VIAL – Mme BUNIAZET Françoise - Mme Dominique
 GIRAUD – Mr Xavier AZZOPARDI
 Mr Claude LHERMET

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr Yannick PAQUE pouvoir à Mme Annie MONNERY – Mr Yann BERHAULT pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mr Thierry DARBON pouvoir à Mme Delphine ALBUS – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mr André MONDANGE – Mr Michel PASCAL pouvoir à Mr Jean Luc DURIEUX - Mr Frédéric DESSEIGNET pouvoir à Mme Sylvie DEZARNAUD - Mr Jean Marc REY pouvoir à Mr Denis MERLIN

EXCUSES : Mme Nelly CLARET– Mr Yann FLAMANT – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT– Mme Karelle OGIER - Mr Marc ROUSVOAL - Mr Bernard PERNOT – Mme Nathalie MOREL - Mr Denis CHAMBON – Mr Luc SATRE

Mr Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Sport – évolution des tarifs de la piscine de Beurepaire pour la saison 2024

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les compétences de la Communauté de communes,
- Vu la délibération du 24 avril 2023 fixant les tarifs de la piscine de Beurepaire,

Considérant la période d’ouverture de la piscine de Beurepaire du 13 mai au 1^{er} septembre 2024,

Considérant la proposition de modifier les tarifs d’entrée saison afin de les adapter à la durée d’ouverture de la piscine de Beurepaire,

Il est proposé que les tarifs suivants soient applicables à compter du 1^{er} juin 2024, les tarifs votés en 2023 étant applicables jusqu’au 31 mai 2024 inclus.

ENTREES A L'UNITE	2024
Enfant de moins de 4 ans (accompagné d'un adulte majeur)	Gratuit
Jeune de 4 à 16 ans inclus	2,10€
Adulte (17 ans et plus)	3,70€
Lycéen et Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	2,10€
ABONNEMENT 10 ENTREES utilisables sur la saison uniquement	
Jeune de 4 à 16 ans inclus	18,00€
Adulte (17 ans et plus)	32,50€
Lycéen et Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	18,00€
ABONNEMENT SAISON	
Jeune de 4 à 16 ans inclus	44 €
Adulte (17 ans et plus)	85 €
Lycéen et Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	44 €
DIVERS	
Accueil de Loisirs du territoire	Gratuit
Campeurs du Camping intercommunal situé à Beurepaire	Gratuit
Leçons en dehors des heures d’ouverture : voir directement avec les Maîtres-nageurs	

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,**

APPROUVE la grille tarifaire de la piscine de Beaurepaire telle que susvisée,

DIT que la grille tarifaire telle que susvisée est applicable à compter du 1^{er} juin 2024,

DIT que la grille tarifaire 2023 est applicable jusqu'au 31 mai 2024,

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente
Sylvie DEZARNAUD